



Mairie de Cuisery
Place d'Armes
71290 CUISERY
Tel : 03 85 40 11 76
Fax : 03 85 40 18 44
Email : mairie-cuisery@wanadoo.fr

Cuisery, le 11 Juillet 2022

PROCES-VERBAL

Réunion du conseil municipal du 8 Juillet 2022

Présents : Mmes PIRAT Isabelle – PRABEL Marie-Line - CHALOT Jany –POUX Patricia – MASSKOURI Kaltoume
MM.VASSAUX Jean-Jacques – BERTHET Daniel – VION Pierre - VIALET Eric – BOILLET Stéphane – ANDRE Daniel - PINDADO Nicolas
– BAUDIN Clément.

Absents excusés : Béatrice LACROIX-MFOUARA (a donné pouvoir à Marie-Line PRABEL)– Franck DELONG (a donné pouvoir à Jean-Jacques VASSAUX) – Pascale DAUVERGNE (a donné pouvoir à Isabelle PIRAT) – Isabelle CAZIER (a donné pouvoir à Jany CHALOT) – Nathalie SERGENT (a donné pouvoir à Daniel BERTHET) – Jean-Paul MARICHY (a donné pouvoir à Pierre VION)

Secrétaire de séance : Jany CHALOT

Le compte-rendu de la séance du 3 Juin 2022 est approuvé à l'unanimité

Décisions prises par délégation du conseil municipal :

Convention avec les Gardes Pompes Bressans pour une pompe à bras de la caserne

Renouvellement de deux emplois Parcours Emplois Compétences

TRAVAUX

Travaux Route de Pont de Vaux – Rapporteur : M. VASSAUX

Les offres pour les travaux d'assainissement et de voirie de la Route de Pont de Vaux ont fait l'objet d'une analyse qui est présentée par M. VASSAUX. Au vu des résultats de l'analyse et des critères prévus à la consultation, le conseil municipal attribue les marchés de la manière suivante, à l'unanimité :

Mise en séparatif du réseau d'assainissement : Ets Marmont pour 314 813.36 € HT soit 381 599.67 € TTC
Travaux de sécurisation voirie : Ets Marmont pour 97 392.10 € HT soit 117 518.52 € TTC

Enquête terrain de pétanque lotissement des Grands Sires - Rapporteur : M. VASSAUX

Suite au dernier conseil, une enquête a été lancée auprès des habitants sur le devenir du terrain de pétanque. Les résultats sont communiqués au conseil municipal. La grande majorité des réponses se prononcent pour une réutilisation de cet espace. Après avoir évoqué les différentes solutions possibles, le conseil municipal s'oriente pour une étude d'un parking par 16 voix pour et 3 abstentions. Date de réalisation à définir en fonction des orientations budgétaires 2023.

FINANCES

Logement meuble Maison Mathuriau – Rapporteur : Mme PRABEL – Mme PIRAT

La commune a participé à l'hébergement d'urgence de ressortissants ukrainiens. Ceux-ci sont aujourd'hui partis et nous recevons des demandes de personnes salariées ou stagiaires qui cherchent un hébergement de

meublé dans leur cadre professionnel. La fibre a été installée. Le conseil municipal, à l'unanimité, confirme l'usage locatif du logement en meublé avec 550 € mensuels de loyers et 150 € de provisions de charges.

Information ventes de terrains - Rapporteur : Mme PRABEL - Mme PIRAT

Mme PIRAT informe le conseil municipal de la signature des ventes prévues avec la communauté de communes « Terres de Bresse » : caserne et terrains de la zone du Bois Bernoux.

Tarif complémentaire Maison du Temps Libre– Rapporteur : Mme PRABEL – Mme PIRAT

Nous pouvons avoir des demandes pour utiliser de manière ponctuelle la MTL en cas de mauvais temps pour des activités extérieures (centre de loisirs, associations...). Lorsque cela se produit, le ménage doit être fait ensuite et assuré par la commune. Aussi, il est proposé de rajouter le forfait ménage de 50 euros dans ces cas-là, proposition approuvée par 18 voix pour et 1 abstention.

INTERCOMMUNALITE

Mise à jour des statuts de la communauté de communes « Terres de Bresse » – Rapporteur : Mme PRABEL

Suite aux votes du conseil communautaire et des conseils municipaux, il a été approuvé la création de l'EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau). La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) sera exercée par l'EPAGE. La mise en place se fera en juillet 2022. Une discussion entre les différentes intercommunalités membres a permis de soulever l'intérêt pour l'EPAGE d'exercer les compétences facultatives « Mise en place et exploitation de dispositifs de surveillance des milieux aquatiques superficiels » et « Animation et concertation dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques ». Le conseil communautaire a émis un avis favorable le 23 juin dernier et les conseils municipaux doivent également délibérer sur cette proposition. Le conseil municipal approuve, par 14 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions, la mise à jour des statuts.

Rapport annuel du syndicat des eaux – Rapporteur : Mme PIRAT

Mme PIRAT, déléguée au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Louhannaise présente le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service pour 2021. Le conseil municipal prend acte de cette présentation.

PERSONNEL

Modification du tableau des effectifs – Rapporteur : Mme PIRAT – Mme PRABEL

Un agent titulaire du grade d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) a été déclaré inapte définitive à ses fonctions par le comité médical. Une procédure de Préparation au Reclassement est prévue. L'agent contractuel qui la remplace depuis son arrêt maladie donne entière satisfaction, fait preuve de grandes qualités professionnelles et possède le CAP Petite Enfance. Il est donc proposé de réaliser son intégration à la prochaine rentrée scolaire, au 30 août 2022, sur le grade d'adjoint technique, à temps non complet. Une modification du tableau des effectifs est approuvée à l'unanimité.

Questions et informations diverses

Péril immeuble Place d'Armes : suite à l'arrêté de péril qui avait été pris pour l'immeuble Place d'Armes, l'entreprise qui est intervenue très rapidement n'a toujours pas été payée par le propriétaire. Afin de ne pas pénaliser financièrement l'entreprise, il est proposé d'avancer le paiement de cette facture et de lancer une procédure de remboursement auprès du propriétaire par le biais du Trésor Public. Tous les frais inhérents à cette procédure seront refacturés au propriétaire. Accord à l'unanimité du conseil municipal.

Repas des cheveux blancs : il aura lieu le 9 octobre avec distribution des invitations à réaliser les 2 et 3 septembre

M.PINDADO informe le conseil municipal de la situation de l'association des P'tits Gloutons et les perspectives pour la prochaine rentrée scolaire.

Camping : un point est fait suite à la fête de la Seille.

M.BERTHET pour le comité des fêtes, remercie la commune pour le feu d'artifice et l'appui des services techniques. La commune remercie tout le travail et l'implication des bénévoles, la fête a été une réussite.

M.VION informe le conseil municipal de la mise en vente d'un bien Rue Neuve.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 26 ou 29 août, à définir.

Isabelle PIRAT
Présidente de séance



Jany CHALOT
Secrétaire

